

« J'peux pas, j'ai podcast »

**Concours de création radiophonique pour les scolaires, organisé par l'association
Longueur d'ondes, avec le soutien de l'académie de Rennes**

Pour la quatrième année, nous vous proposons le concours « J'peux pas, j'ai podcast », concours de création radiophonique à destination des élèves du second degré.

Convaincus de la portée que revêt l'écoute chez les plus jeunes (et les plus grands), l'association Longueur d'ondes œuvre depuis des années auprès du public scolaire pour l'utilisation de la radio en classe, notamment via le « Prix de l'écoute des collégiens et lycéens CLEMI / Longueur d'ondes ». Pour la quatrième année consécutive, c'est une incitation à la création radiophonique qui est proposée par le biais du concours « J'peux pas, j'ai podcast ».

Professeurs, CPE, ASEN, embarquez avec vos élèves dans un projet de création sonore original, laissez-vous emporter par une aventure collective extraordinaire avec la thématique proposée cette année :

« Six pieds sous terre »

Qui peut concourir ?

La compétition s'adresse à une classe entière ou à un groupe d'élèves, encadré par un adulte dans le milieu scolaire (enseignant, CPE, ASEN, AESH, etc.), 2d degré, public et privé. Plusieurs classes ou groupes d'un même établissement peuvent concourir, à la condition qu'ils s'agissent de projets différents.

Quelle création proposer ?

Un podcast de 15 minutes maximum dont le genre relève de la fiction, du documentaire ou de la création sonore. Plusieurs productions pour une même inscription peuvent être acceptées, s'il s'agit d'une série et que la durée cumulée des épisodes n'excède pas 15 minutes.

Toutes les formes de réalisation inventive, exploitant avec pertinence les possibilités offertes par la radio (voix, bruitage, ambiance sonore, musique, etc.) sont attendues. Les formats de type uniquement journalistiques sont exclus (flash info, micro-trottoir, chronique, magazine, faux direct). Aussi, nous n'accepterons aucune création audiovisuelle ou vidéo.

Avec quelles contraintes ?

Le son et le projet pédagogique duquel il résulte doivent s'inscrire dans la thématique suivante : « **Six pieds sous terre** ». La création devra être intitulée et accompagnée d'un texte écrit par l'enseignant qui explique le projet et la démarche adoptée. Un générique de début et de fin sera apprécié, mais il n'est pas obligatoire.

Quel est le calendrier ?

- **Formation à la création sonore par la DRANE et Longueur d'ondes sur invitation (places limitées) : Vendredi 5 décembre 2025**
- **Clôture des inscriptions : Vendredi 17 octobre 2025**

Le la professeur.e intéressé.e inscrira sa classe ou son groupe par la plateforme ADAGE.

- **Période de production : du 1er octobre 2025 au 11 février 2026**

Pour vous aider, un digipad vous proposant des ressources vous sera envoyé pendant la période de production.

- **Remise des sons avec le texte de présentation : Mercredi 11 février 2026**

Entre le 11 février et le 6 mars 2026 :

- Phase de pré-sélection avec des comités d'écoute bénévoles
- Phase de sélection par le jury composé de professionnels de la radio et d'enseignants

- **Proclamation des résultats : le 8 avril 2026 au Forum des webradios scolaires**

Cette proclamation aura lieu lors du Forum des webradios scolaires qui aura lieu à Pleben le 8 avril 2026.

Quelle récompense ?

Cette année, la DRAEAC dotera le premier lauréat à hauteur de 800euros et la DRANE décernera 2 mentions spéciales, dotées de 400euros chaque, utilisable en équipement radio. Nous vous espérons nombreux et nombreuses à participer à la 4^e édition du concours « J'peux pas, j'ai podcast » !

Retour sur « J'peux pas, j'ai podcast » #3

Tout feu, tout flamme

JURY :

- **Aourell Guivarch-Tonnard** (cheffe de projet Adage, pass Culture, évaluation EAC-EDD à la DRA-Eac)
- **Grégory Lanevère** (coordonnateur - Éducation à la citoyenneté et à la culture numériques, à la DRANE)
- **Violette Voltaire** (co-fondatrice et directrice de Radio Parleur, journaliste, productrice et formatrice de podcast)

PALMARES :

Ce sont des élèves du Club podcast du collège Paul Féval à Dol-de-Bretagne qui ont remporté le premier prix grâce à leur production : [Josué aux Etats-Unis](#).

Le jury a également décerné une mention aux deux sons ci-dessous :

* **Mention « Coup de cœur »** pour *Le renard et la montagne* par le CAP Menuisier Fabricant au Lycée de l'Elorn à Landerneau

* **Mention « Encouragement »** pour *Les coulisses d'un self 2* par une des deux équipes classes de 5e, du collège Victor Segalen de Chateaugiron

